

**Document extrait du site [www.unafam.org/Specificite-de-l-handicap.html](http://www.unafam.org/Specificite-de-l-handicap.html)**

Le handicap psychique est caractérisé dans le champ social par un déficit relationnel, des difficultés de concentration, une grande variabilité dans la possibilité d'utilisation des capacités **alors que la personne garde des facultés intellectuelles normales.**

Le handicap psychique est la conséquence directe des troubles psychiques.

**La notion de handicap « psychique » est une notion récente mise en avant par l'Unafam** pour faire reconnaître le handicap généré par les troubles psychiques et le différencier du handicap mental. **Ce terme a été repris par la loi du 11 février 2005, ce qui permet une visibilité des personnes qui en souffrent et de leurs besoins.**

Il faut en effet distinguer le handicap psychique du handicap mental. Le handicap mental résulte d'une déficience intellectuelle. Le handicap psychique est toujours associé à des pathologies psychiatriques, qui entraînent une grande variabilité et nécessitent une médicalisation.

## **Les pathologies à l'origine du handicap psychique :**

- Les psychoses décompensées et particulièrement les [schizophrénies](#).
- Les troubles dépressifs graves.
- Les troubles anxieux majeurs dans le cadre de personnalités dysfonctionnelles comme les états-limites, [personnalités borderline](#).
- Les troubles névrotiques graves comme les troubles obsessionnels envahissants, les phobies invalidantes voire les conversions hystériques et les troubles hypochondriaques en particulier post traumatiques Ces troubles sont souvent liés à des traumatismes.
- [Les troubles bipolaires](#) : autrefois appelés psychose maniaco dépressive, ces troubles font partie des troubles de l'humeur auxquels appartient également la dépression récurrente (ou trouble unipolaire).
- Les syndromes autistiques Il s'agit d'une pathologie qui se traduit dès la toute petite enfance par des troubles de la communication, des troubles de l'attention et une extrême sensibilité à toute variation de l'environnement.
- D'autres situations pathologiques peuvent entraîner un handicap psychique : les syndromes frontaux, conséquences de traumatismes crâniens ou de lésions cérébrales, les démences liées à une maladie ou à une cause toxique, les maladies neuro-dégénératives...

## **La déficience psychique :**

La déficience psychique affecte le malade dans les domaines suivants :

- troubles de la volonté, troubles de la pensée,
- troubles de la perception,
- troubles de la communication et du langage,
- troubles du comportement,
- troubles de l'humeur,
- troubles de la conscience et de la vigilance intellectuelle,
- troubles de la vie émotionnelle et affective

## **Les incapacités liées à ces déficiences :**

*Une des caractéristiques majeures du handicap psychique est qu'il s'accompagne souvent de la négation, de la méconnaissance ou de la minimisation des troubles de la part de la personne malade et quelquefois même de son entourage. Une autre caractéristique est la variabilité des troubles et de leur intensité dans le temps. Le rythme de variabilité peut être à l'échelle d'une période plus ou moins longue de la vie ou à l'échelle de la semaine ou même de la journée. Cette variabilité peut être due à la maladie et à la grande fragilité du malade par rapport aux contrariétés extérieures*

Cinq domaines d'incapacités liées à ces déficiences sont à mentionner :

- les besoins fondamentaux, la capacité à prendre soin de soi,
- les capacités liées au logement ou l'hébergement,
- les capacités à avoir une vie sociale et des loisirs,
- les capacités de la formation et l'apprentissage,
- les capacités de travail.